

## DU GARNI À LA LOCATION MEUBLÉE

Durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, nombre de propriétaires louaient des logements meublés alors qualifiés de « garnis » et exerçaient la profession de logeurs.

Depuis, ces locations concernent de multiples situations.

C'est l'article 8 de la Loi ALUR du 24 mars 2014 qui a créé un véritable statut des baux meublés constituant la résidence principale du locataire.

Il en résulte un nouveau champ d'application qui concerne les logements meublés se définissant désormais comme un logement décent équipé d'un mobilier en nombre et en qualité suffisante pour permettre au locataire d'y dormir, manger et vivre convenablement au regard des exigences de la vie courante ; la liste des 11 éléments que doit comporter ce mobilier, dont 6 concernent la cuisine, est fixée par le Décret du 31 juillet 2015 qui prévoit notamment une literie, des plaques de cuisson et un four.

La résidence principale est entendue comme le logement occupé au moins 8 mois par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure, par le locataire ou son conjoint ou une personne à charge ; la durée du bail au minimum d'un an, ou de 9 mois si le locataire est un étudiant, est renouvelable par tacite reconduction.

Désormais, la conclusion d'une location meublée suppose également le respect d'un contrat et d'un état des lieux conformes à un modèle type définis par Décret, tout comme sont strictement définies les pièces justificatives pouvant être exigées par le bailleur, et des règles relatives à la discrimination visant l'article 225-1 du Code pénal.

Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes font eux aussi l'objet depuis 2014 d'un encadrement plus strict et doivent donner lieu à une déclaration en Mairie dont

le défaut peut faire l'objet d'une amende d'un montant maximum de 450,00 € ; c'est également le cas pour les loueurs procédant à un changement d'usage de leurs locaux destinés à l'habitation dans les communes de plus de 200.000 habitants et celles de la région parisienne ; à défaut d'autorisation administrative préalable, une amende civile d'un montant maximum de 50.000,00 € est encourue par les contrevenants.

Tous ces types de location meublée relèvent de la fiscalité applicable aux bénéfices industriels et commerciaux quel que soit le statut du loueur, professionnel s'il est inscrit au registre du commerce et des sociétés, s'il perçoit des recettes annuelles retirées de cette activité supérieures à 23.000,00 € et à ses autres revenus d'activité, ou non, qui, à titre occasionnel, donne en location directe ou indirecte des locaux d'habitation meublés.

Pour poursuivre cet encadrement, la loi logement de 2018, en cours de discussion, devrait créer un bail mobilité qui concernerait les logements meublés, d'une durée de 1 à 10 mois et dont les modalités de conclusion et de résiliation seraient souples.

Serge Moro,  
Avocat au Barreau des Hautes-Alpes



Ordre des Avocats  
Barreau des Hautes-Alpes  
7, Avenue Jean Jaurès « Le Corindon » 05000 GAP  
www.avocats-hautes-alpes.fr

## La Folie Bergère de CEILLAC 2018

Samedi 22 sept

(L'après-midi)

Dimanche 23 sept

(Le matin avec la traditionnelle fête aux apollons)



Programme détaillé 06 30 73 31 78  
ou animations.ceillac05@orange.fr

## Informations résumées

Nos « Informations résumées » sont publiées chaque semaine. Elles ont pour but de donner un état, le plus complet possible, des créations de sociétés ou de leur évolution (modification de statuts, ventes, cessions, redressements, liquidations judiciaires...) dans le département des Hautes-Alpes.

Ces informations, publiées gracieusement, n'ont aucun caractère légal et sont diffusées uniquement à titre indicatif à partir d'éléments que nous avons pu recueillir dans la presse locale. Nos lecteurs se reporteront utilement au journal ayant publié le texte intégral de l'annonce légale.

### AVIS AU PUBLIC

AREA PACA : appel pub. à la concurrence – tra-

voux de mise en sûreté du lycée Altitude à BRIANCON (Dauphiné) : 12/09/18

ST ANDRÉ D'EMBRUN : appel pub. à la concurrence – travaux de rénovation éco énergétique de logements communaux (Dauphiné) : 12/09/18

CHABOTTES : appel pub. à la concurrence – travaux pour la reprise d'une canalisation AEP, la réalisation d'une tranchée drainante et d'un collecteur eaux pluviales (Dauphiné) : 12/09/18

LE DEVOLUY : appel à projets – recherche d'un professionnel pour l'exercice d'une activité de traîneaux à chiens à La Joue du Loup (Dauphiné) : 12/09/18

ST CREPIN : appel pub. à la concurrence – réfection de murs poids – lieudit La Côte Verte (Dauphiné) : 14/09/18

Préfecture des Hautes-Alpes : avis de mise à disposition du public du projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE 3e échéance) du réseau routier national (RRN) (Dauphiné) : 14/09/18

LA BATHIE NEUVE : révision générale du Plan Local d'Urbanisme (Dauphiné) : 14/09/18

Groupement Forestier du Col de Carabes : Assemblée Générale 2018 (Dauphiné) : 14/09/18

OPH 05 : élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration (Dauphiné) : 14/09/18

Communauté d'Agglomération GAP – TALLARD – DURANCE : appel pub. à la concurrence – nettoyage intérieur des autobus de la régie des Transports (Dauphiné) : 18/09/18

VARS : appel pub. à la concurrence – transport en ambulance – hiver 2018-2019 (Dauphiné) : 18/09/18

ST ANDRÉ D'EMBRUN : appel pub. à la concurrence – travaux de rénovation éco énergétique de logements communaux (TPBM) : 12/09/18

ST ANDRÉ D'EMBRUN : avis d'attribution – travaux de restauration de la charpente couvertures et zingueries de l'église dédiée à St André – Tributaire : AMC (TPBM) : 12/09/18

### VE DES SOCIETES

Constitution : SARL JOCE La Joue du Loup LE DEVOLUY – 2 000 € - 99 ans - Objet : bar, restauration rapide... - Gérance : MM C. LACOUOIS et J. SALA (Dauphiné) : 14/09/18

Constitution : SARL CHAILLOL OPTIQUE 3 rue

du Docteur Roubaud GAP – 7 500 € - 99 ans - Objet : achat, vente, réparation... de tous produits d'optique – Gérance : Mlle S. FAUCHER (TPBM) : 12/09/18

Constitution : SCI RAINPAR 5 av. Foch GAP – 1 000 € - 99 ans - Objet : acquisition, administration de biens immobiliers – Gérance : M. R. BOREL (TPBM) : 12/09/18

Constitution : SASU WAJORA 66 bis av. Emile Didier GAP – 30 000 € - 99 ans - Objet : centre de bien-être et de remise en forme aquatiques... - Président : M. C. FOPPOLO (TPBM) : 12/09/18

Constitution : SCI ROSE Pont du Fossé ST JEAN ST NICOLAS – 1 000 € - 99 ans - Objet : acquisition, administration de biens immobiliers – Gérants : MM P. EYRAUD et R. DEBIAGE (TPBM) : 12/09/18

Constitution : SCI LE CABANON rue des Ecoles ANCELLE – 500 € - 99 ans - Objet : acquisition, gestion de biens immobiliers – Gérant : Mme S. BURLLE (TPBM) : 12/09/18

SARL TOUR DE PIZZ : 6 av. du Général Barbot BRIANCON (RCS : 794 132 571) : extension objet social (TPBM) : 12/09/18

SCPA ALPAZUR AVOCATS 33 bd. Pompidou GAP (RCS : 782 436 414) : modifications (TPBM) : 12/09/18

SARL BOSSE ET FRERES ch. de Beauregard ST JULIEN EN CHAMPSAUR (RCS : 797 562 485) : augmentation de capital (TPBM) : 12/09/18

SARL ETUDE, CONSEILS ET GESTION D'ASSURANCE 16 rue de Chailloil ST BONNET EN CHAMPSAUR (RCS : 501 655 385) : changement de gérant (TPBM) : 12/09/18

SARL GARCIN IMMOBILIER 50 pl. de la Fontaine LARAGNE-MONTEGLIN (RCS : 840 277 347) : modification de l'objet social (TPBM) : 12/09/18

SARL SPORT EXPANSION SALON bd. des Ventadourios SALON DE PROVENCE (RCS : 841 342 504) : transfert de siège (TPBM) : 12/09/18

SCI ROLLAND 2 rue Vallon Corse GAP (RCS : 317 008 308) : modification gérance (TPBM) : 12/09/18

SARL LE ROND-POINT Les Barraques LA FARE EN CHAMPSAUR (RCS : 533 069 472) : modifications diverses (TPBM) : 12/09/18

SCI PACO 7 ch. du Domaine LARAGNE-MONTEGLIN (RCS MARSEILLE : 448 357 848) : transfert de siège (TPBM) : 12/09/18

SARL HOLDING AE rte. de la Justice GAP (RCS : 789 581 832) : transfert de siège (TPBM) : 12/09/18

SAS AGRO PRESSAGE Micropolis GAP (RCS : 813 482 429) : non dissolution (TPBM) : 12/09/18

SARL TONATECH ZA de Chateauxvieux CHATEAUVIEUX (RCS : 533 467 882) : non dissolution (TPBM) : 12/09/18

SCI DU ROUX Le Roux ABRIES (RCS : 419 688 510) : liquidation (TPBM) : 12/09/18

SCI LA RIBAMBELLE 44 rte. de Veynes GAP (RCS : 449 678 408) : dissolution anticipée (TPBM) : 12/09/18

SARL GIROD TRAVAUX lieudit Les Clots NEFFES (RCS : 527 742 514) : dissolution (TPBM) : 12/09/18

SCI LA RIBAMBELLE 44 rte. de Veynes GAP (RCS : 449 678 408) : clôture de liquidation (TPBM) : 12/09/18

SAS WEBBOARDS La Montagne PELLEAULTIER (RCS : 814 979 951) : dissolution (TPBM) : 12/09/18

Fin de location-gérance EURL L'ECURIE (RCS : 482 533 098) / M. A-S. DUPUIS (RCS : 822 270 385) d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité à CHORGES (TPBM) : 12/09/18

Cession SARL LA PAUSE (RCS : 442 411 658) / SAS COLBAT (RCS : 789 961 885) d'un fonds de commerce de camping caravanning exploité à ST LEGER LES MELEZES (TPBM) : 12/09/18

Vente SARL BARFINK (RCS : 517 727 236) / SARL JVAZ (RCS : 823 847 520) d'un fonds de commerce de bar, restaurant exploité à BRIANCON (TPBM) : 12/09/18

Cession SARL HMB ASSURANCES (RCS : 790 870 877) / M. H. BRUYANT (RCS : 401 965 082) d'un fonds de commerce de courtage en assurance exploité à GAP (TPBM) : 12/09/18

Location-gérance M. C. GIUSTO / M. L. AZZARO d'un fonds de commerce de restauration exploité aux ORRES (TPBM) : 12/09/18

## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 septembre 2018 à VAL BUECH MEOUGE (05300), a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :  
**Prise d'effet** : 20 septembre 2018  
**Forme** : SARL AGRICOLE DE FAMILLE  
**Dénomination** : SARL - GORA SAFE  
**Siège Social** : Ldt L'Adrech-Ribiers, VAL BUECH

Pour avis,  
Le Président.

MEOUGE (05300), **Objet** : 1°- L'exercice à titre exclusif, de toutes activités agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural. 2°- A titre accessoire, toutes prestations de service et activités à caractère civil ou commercial, exercées sur le site de l'exploitation, en lien avec le point 1. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. **Capital Social** : 2 000 € en numéraire. **Cession des parts** : Les parts sociales sont librement négociables, après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés présents ou représentés, et respect du droit de préemption conféré aux associés. **Président** : M. Fabrice PRIAM, domicilié 17, rue des Aires, Ribiers, à VAL BUECH MEOUGE (05300). **Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de GAP.

## Marchés publics

Dans les Alpes du Sud  
Collectivités publiques

Publiez vos appels d'offre  
sur notre plateforme de  
dématisation :  
www.alpes-du-sud.info



L'EMPREINTE DE L'HYGIÈNE  
SIRET 387 250 046 00027

GAP  
Tél : 04 92 53 98 98  
Fax : 04 92 53 44 33

BRIANCON  
Tél : 04 92 21 11 66  
Fax : 04 92 21 30 56